



www.fdsea74.com

Maison de l'Agriculture – 52 avenue des Iles - 74994 Annecy Cedex 9
04.50.88.18.86

Annecy, le 22 décembre 2006

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grande distribution : les pratiques abusives sont enfin sanctionnées

La FDSEA et les JA Haute-Savoie se félicitent de deux décisions judiciaires en matière de pratiques commerciales rendues fin 2006 et porteuses d'espoir : Leclerc-Socamaine condamné en première instance, à 375 000 € d'amende pour facturation irrégulière ; Système U condamné en première instance également, pour absence de véritable service de coopération commerciale, à 100 000 € d'amende, et surtout, à verser la totalité des sommes perçues à ce titre : soit plus de 76 millions d'euros.

Les pratiques abusives, les remises, rabais, ristournes et coopération commerciale fictifs sont désormais sanctionnés. Force est de constater que notre ténacité porte enfin ses fruits depuis nos premières actions de 2002. La FNSEA et les JA n'ont eu de cesse de dénoncer les pratiques commerciales abusives et autres marges-arrières soutenus dans ce combat par les associations de consommateurs. Nous avons rappelé l'importance des contrôles et la nécessité d'appliquer les lois. Nous nous félicitons de la détermination du gouvernement à porter les fraudes devant les tribunaux.

Notre vigilance ne se relâchera pas car il est grand temps de retrouver des relations commerciales équilibrées où le vrai jeu de la concurrence peut s'opérer : la confrontation de l'offre et de la demande doit se poursuivre en dehors de toute pression d'un partenaire sur l'autre.

Parallèlement, avec comme clé d'entrée la lutte contre les fromages à tartiflette, la FDSEA et les JA Haute-Savoie ont initié un partenariat avec la grande distribution en 2006 avec l'action des « *Ambassadeurs des fromages savoyards* ». Cette pression syndicale positive, conjuguée au suivi des prix à travers notre observatoire FDSEA/JA, permet d'amorcer une démarche de « *commerce équitable local* ». Nous voulons aller plus loin en 2007, avec d'une part l'augmentation du nombre de magasins partenaires et d'autre part, une extension de l'action à d'autres produits de la gamme Savoie. L'objectif est, sans naïveté, d'inscrire la reconnaissance et la mise en avant de l'agriculture locale dans les linéaires du département.

Source : FDSEA Haute-Savoie